

## Repérage et gestion de la souffrance psychique et de la crise suicidaire

### Niveau 2 - Module Évaluation

Le module « Évaluation de la crise suicidaire » permet de former des « évaluateurs » qui ont une fonction d'évaluation clinique du potentiel suicidaire (estimer le danger, l'urgence et le risque suicidaire) et une fonction d'orientation vers un intervenant de crise.

Date, lieu et durée  
Formation sur  
2 journées  
soit 14 heures  
les 9 et 10 mars 2026 à Gap

### Publics et pré-requis

Cette formation s'adresse aux personnels de santé (médecins, infirmiers) et psychologues formés à l'entretien clinique. Ouverture de la formation aux assistants sociaux sur validation préalable des référents nationaux et du binôme de formateurs concernés.

**Pré-requis : Formation réservée aux professionnels de santé ainsi qu'aux assistants sociaux. Validation de l'inscription par l'ARS PACA et les formateurs nationaux.**

### Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'évaluer cliniquement le potentiel suicidaire (estimer le danger, l'urgence et le risque suicidaire) et d'orienter vers un intervenant de crise, ou une structure de prise en charge

### Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les signes de souffrance psychique et notamment de la crise suicidaire.
- Évaluer le risque suicidaire d'une personne.
- Orienter vers l'intervenant de crise après s'être assuré de son accessibilité.

### Contenu de la formation

- Éléments sur le suicide et la crise suicidaire.
- Évaluation du potentiel suicidaire.
- Connaissance des dispositifs et réseaux de prévention locaux.
- Modalités d'orientations.

### Méthode d'animation

- Utilisation du support pédagogique national propriété du GEPS.
- Alternance d'apports théoriques, exercices pratiques, et jeux de rôles.
- Utilisation de techniques d'animation et d'outils d'intervention permettant de faciliter les échanges de pratiques.
- Formation-action qui permettra aux stagiaires d'étudier leurs propres actions ou expériences afin d'en améliorer l'efficacité.
- Le formateur en fonction des besoins et du profil des stagiaires sélectionnera les moyens pédagogiques.
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation et mise à disposition de ressources supports à la suite de la formation.

## Évaluation et validation de la formation



- Émargement et suivi de présence par demi-journées.
- Évaluation des acquis individuels de la formation.
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs en fin de formation et quelques mois après la formation.

## Intervenants

Formation dispensée par des formateurs « Crise suicidaire » accrédités par le Groupement Étude et Prévention Suicide (GEPS).

## Coût



Coût total de 600 € / participant.

Le CoDES 05 peut également vous accompagner dans le déploiement d'un dispositif Sentinelle au sein de votre structure.

## Modalités d'inscription



Clôture des inscriptions 2 mois avant le début de la formation, nombre limité de places.

Pré-inscription obligatoire au lien suivant : [www.codes05.org](http://www.codes05.org)

Informations sur notre site internet [www.codes05.org](http://www.codes05.org) > rubrique accompagnement > déploiement du dispositif sentinelle.

## Post formation

En suivant cette formation, les participants pourront bénéficier d'une demi-journée d'échanges de pratiques. Ces temps de travail ont pour objectif de proposer une sensibilisation continue sous la forme de retours d'expériences et de mise à jour des connaissances.

## Informations complémentaires



CoDES 05 – 16 Route de la Justice - 05000 Gap - Tél : 04 92 53 58 72 - [codes05@codes05.org](mailto:codes05@codes05.org) - [www.codes05.org](http://www.codes05.org)



Nous disposons d'un **parking** mis à la disposition des stagiaires.

**Transport en commun** : Arrêt de bus à proximité - Les Fauvins lignes 4 - 8

Nos locaux sont équipés d'ascenseur pour les **personnes à mobilité réduite**.

Nos formations sont accessibles, dans la mesure du possible, aux personnes en situation de handicap. Pour envisager des adaptations organisationnelles et/ou pédagogiques, nous vous remercions de bien vouloir contacter en amont notre référent handicap : [alexandre.nozzi@codes05.org](mailto:alexandre.nozzi@codes05.org)